
PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE CONSTRUCTION DE CENTRES DE SECOURS

L'assemblée départementale a voté, en 2011, une Autorisation de Programme permettant la réalisation de cinq Centres de Secours et nous avons porté cette dernière à 19 300 000 €. Des Crédits de Paiement de 1 810 000 € sont inscrits au budget pour financer les premières études du Centre de Secours de Jonzac et pour finir les travaux des Centres de Courçon et de Rochefort.

Dans le cadre de l'analyse de son patrimoine bâti et des besoins matériels nécessaires à l'organisation des secours, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a retenu lors de son Conseil d'Administration du 18 mars 2016, en complément aux opérations en cours de réalisation, les projets de construction suivants :

- ❖ Centre de Secours de Gémozac : 1 700 000 €
- ❖ Centre de Secours de Saint-Aigulin : 1 700 000 €
- ❖ Centre de Secours principal de Lagord-La Rochelle : 10 500 000 €,
- ❖ Centre de Secours renforcé de Saint-Pierre d'Oléron : 4 000 000 €,
- ❖ Centre de Secours de Pont-l'Abbé d'Arnould : 1 700 000 €,
- ❖ Centre de Secours de Saint-Porchaire: 1 700 000 €,
- ❖ Centres de Secours de l'île de Ré (*Ars-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré*) : 6 000 000 €.

Ces nouveaux Centres de Secours seront adaptés aux nouvelles contraintes matérielles des interventions (*dimensionnement des espaces extérieurs, amélioration du travail en équipe, optimisation des circuits et des flux des personnels et des véhicules*) tout en conservant un potentiel évolutif (*extensions futures, aménagements complémentaires, zones d'exercice*). Ces bâtiments devront également présenter une fonctionnalité adaptée à la gestion de l'urgence par l'ergonomie des locaux et la création d'espaces dédiés à l'instruction opérationnelle pour les plus importants d'entre eux.

La construction, sous maîtrise d'ouvrage départementale, sera réalisée sur des emprises foncières cédées à titre gratuit par les Communes ou Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Tous les Centres de Secours seront, par ailleurs, dotés de panneaux photovoltaïques ou de technologies optimisant la consommation énergétique des bâtiments (géothermie).

***Nous avons de ce fait repris et actualisé les premières estimations,
ce qui conduit, en valeur 2017, à un coût de 32,5 M€ TTC.***

En outre le rapport patrimonial du Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) a également identifié, en complément du programme de constructions neuves, onze opérations de restructuration de casernement par agrandissement ou aménagement. Le Conseil d'administration du SDIS a donc approuvé en mars 2016 un plan patrimonial prévoyant d'une part la construction de nouveaux bâtiments, et d'autre part, la restructuration ou l'agrandissement de centres de secours pour un montant de 9 516 000 € afin de financer les centres suivants:

- ❖ *Le Centre de Secours renforcé de La Rochelle-Villeneuve les Salines (4 388 000€).*
- ❖ *Le Centre de Secours principal de Saintes (1 335 000€).*
- ❖ *Les Centres de Secours de Saujon (370 000€), Loulay (567 000€), Aigrefeuille-d'Aunis (633 000€), Migron-Burie (400 000€), Montguyon (410 000€), Mirambeau (453 000€), Montendre (435 000€), Cozes (142 000€) et Surgères (383 000€).*

CENTRES DE SECOURS LIVRÉS

► ÎLE D'AIX

Le conseil Municipal approuve le 16/07/2013 par délibération du conseil la cession des parcelles nécessaires à la construction du nouveau centre d'incendie et de secours.

Le chantier s'est déroulé de mars 2014 à mai 2015.

Le coût de l'opération s'est élevé à 611 286 € TTC pour les travaux répartis en 10 lots et 67 833 € TTC pour la maîtrise d'œuvre soit un global de 679 119 € TTC.

Le bâtiment représente 324 m² sur une parcelle de 296 m² : 255,56 m² de surface utile en rez-de-chaussée et 68,50 m² de surface utile à l'étage.

► CHÂTEAU D'OLÉRON

Le centre d'interventions et de secours est situé sur la commune du Château d'Oléron. Il représente **1 100 m²** de bâtiment, implanté sur **4 961 m²** de parcelle cadastrée. Elle se situe à l'écart du centre-ville, à proximité de l'axe de circulation principal de l'île.

Montant de l'opération :

2 864 000 € TTC coût global travaux, maîtrise d'œuvre, contrôle technique et SPS. Les entreprises retenues pour les travaux étaient réparties en 16 lots. Les travaux se sont déroulés d'août 2015 à fin septembre 2016. Les pompiers ont pris possession des locaux le 10 novembre 2016.



► COURÇON

Le Centre de Secours est situé sur la commune de Courçon. Il représente **1 080 m²** de bâtiment, implanté sur **3 488 m²** de parcelle cadastrée cédée gratuitement par la commune de Courçon.

Le projet intègre également le traitement des espaces extérieurs : stationnement, aire de manœuvre et espaces paysagers sur 500 m²

Montant de l'opération : **2 100 000 € TTC**

Les travaux ont démarré à partir d'octobre 2016 pour une période de **12 mois de travaux**. La mise à disposition des locaux pour les sapeurs-pompiers est intervenue fin 2017.

Les entreprises retenues pour ce projet sont réparties en 15 lots

► ROCHEFORT

Fiche dédiée

CENTRES DE SECOURS EN PROJET

► SAINT-AIGULIN

Le centre envisagé est de type C2 correspondant à un centre de secours effectuant plus de 700 interventions par an. Après sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre le délai des études est d'environ 12 mois et le chantier pour ce type de construction de 14 mois.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 700 000€ travaux, maîtrise d'œuvre, contrôle technique SPS ...

► GÉMOZAC

Le centre envisagé est de type C2 correspondant à un centre de secours effectuant plus de 700 interventions par an. Après sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre le délai des études est d'environ 12 mois et le chantier pour ce type de construction de 14 mois.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 700 000€ travaux, maîtrise d'œuvre, contrôle technique SPS ...

► JONZAC

Le secteur d'intervention de l'actuel centre de secours comprend 31 communes en premier appel soit environ 15 000 habitants. Le projet de construction est estimé à 3 800 000 € TTC pour les travaux, soit un coût global d'opération de 4 500 000 € TTC. Le projet nécessite une procédure de concours d'architecte. Soit une période de 2 ans environ entre le lancement de l'appel à candidature et le démarrage des travaux. La période travaux est estimée à 18 mois environ.

► LAGORD

L'agglomération rochelaise est défendue par trois centres de secours :

- ❖ Le centre de secours principal de La Rochelle – Mireuil de catégorie A1
- ❖ Le centre de secours renforcé de La Rochelle – Villeneuve en catégorie A2
- ❖ Le centre de secours de Châtelailon-Plage de catégorie C1

Compte tenu de la nécessité de restructurer et moderniser le centre de secours de La Rochelle–Mireuil, qui n'est plus adapté aux nombres d'interventions et effectifs, une étude a été réalisée en 2010.

La construction représente une surface utile de 5020 m² utile et les espaces extérieurs nécessaires représentent une emprise de 10 000 m². Le projet global, y compris une réserve foncière pour une future extension, nécessite une parcelle de 20 000 m² environ.

La parcelle prévue pour ce projet est situé sur l'ancien bassin d'orage sur le site de "l'Ermitage" à Lagord pour un foncier global de 19 417 m². La maîtrise foncière est conduite par la CDA.

Le coût global de l'opération est de l'ordre de 10 500 000 €

Ainsi que ...

- ❖ Centre de Secours renforcé de Saint-Pierre d'Oléron : 4 000 000 €
- ❖ Centre de Secours de Pont-l'Abbé d'Arnoult : 1 700 000 €
- ❖ Centre de Secours de Saint-Porchaire: 1 700 000 €
- ❖ Centres de Secours de l'Île de Ré (*Ars-en-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré*) : 6 000 000 €.